



SAV NATATION

MINISTERE DE LA VILLE –DE LA JEUNESSE ET
DES SPORTS – FFN – ANS CAGV

INSCRIPTION

NOM : _____

PRENOM : _____

NATIONALITE : _____

Date de Naissance : (entre 2009-2017) _____

(L'enfant doit avoir 5 ou 6 ans le premier jour du stage et ne pas être licencié au SAV NATATION)

Adresse : _____

Code postal _____ Ville : _____

Adresse Mail : _____

Numéro de téléphone portable : _____

SESSIONS : Merci de cocher la session retenue ou de numéroter l'ordre de préférence

- ~~6-12 ANS DU 25/10 AU 05/11/2021 15H15-16H15 FINI~~
- ~~6-12 ANS DU 25/10 AU 05/11/2021 16H15-17H15 FINI~~
- 6-12 ANS DU 11/04 AU 23/04/2022 15H15-16H15 2 PLACES
- 6-12 ANS DU 11/04 AU 23/04/2022 16H15-17H15 1 PLACE
- ~~5 ANS DECOUVERTE 1 - DU 30/09 AU 15/12/2021 11H-11H30 (avoir 5 ans)~~
- 5 ANS DECOUVERTE 2 - DU 05/01 AU 16/03/2022 11H-11H30 (avoir 5 ans)
- 5 ANS DECOUVERTE 3 - DU 23/03 AU 08/06/2022 11H-11H30 (avoir 5 ans)
- ~~6-12 ANS DU 7 AU 18/02/2022 15H15-16H15 COMPLET~~
- ~~6-12 ANS DU 7 AU 18/02/2022 16H15-17H15 COMPLET~~

DOCUMENTS A ENVOYER POUR VALIDER DEFINITIVEMENT L'INSCRIPTION L'inscription définitive se fera à réception par courrier postal de cette fiche accompagnée du formulaire fédéral avec réponse à la dernière page sur le formulaire de santé, et d'un chèque de caution de 15€ à l'ordre de SAV NATATION. Adresse : SAV NATATION 45 côte Saint Barthélemy 55100 VERDUN **ASSURANCE** Votre enfant sera assuré pendant la période du stage via la FFN, cette assurance coûte 15€ au club, qui n'en retouche aucune contrepartie.

DONS ACCEPTES Même si cette action est gratuite le club organisateur accepte les dons pour l'aider à son bon fonctionnement et la pérennité de ces actions. Tout personne peut effectuer un don qui ouvre droit à réduction d'impôt. Les paiements sont acceptés en chèque, espèces ou chèques ANCV. La somme de 15€ serait bienvenue. Si vous souhaitez à l'issue du stage effectuer un don vous pourrez abandonner votre chèque de caution et contribuer au fonctionnement du SAV NATATION, sinon il vous sera remis. **ENGAGEMENT** Un stage n'a de valeur que si l'enfant est assidu, c'est-à-dire qu'il suit le maximum de séances. Le bénéfice est maximum si l'enfant vient à l'ensemble du stage qui est progressif. Aussi nous vous demandons en inscrivant votre enfant l'engagement à ce qu'il soit présent à toutes les séances. Les absences seront acceptées sur présentation d'un certificat médical.

